



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB 11.08.2021

**Numéro de publication:** HR01-1005269277

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Fraternité Missions Humanitaires Internationales (FMHI) Genève, Genève

Fraternité Missions Humanitaires Internationales (FMHI) Genève

c/o Pedro Da Silva Neves, avocat, Neves Avocats

Rue Le-Corbusier 10

1208 Genève

Fraternité Missions Humanitaires Internationales (FMHI) Genève, à Genève, Rue Le-Corbusier 10, c/o Pedro Da Silva Neves, avocat, Neves Avocats, 1208 Genève, CHE-163.866.767. Nouvelle association. Statuts du 20.05.2021. But: La Fraternité - Humanitaire (FMHI) Genève a pour objectif social de promouvoir la paix, l'unité, l'amour dans la conscience et le service altruiste, à travers des missions humanitaires nationales et internationales et des actions altruistes de ses membres, organisations affiliées et collaborateurs, dans les aspects humanitaires, caritatifs, philosophico-scientifiques, culturels et de préservation environnementale, en maintenant l'exécution d'activités basées sur l'aspiration de la fraternité et de la charité universelle, principes qui sont les piliers de la Fraternité - Humanitaire (FMHI) Genève. 1. La Fraternité - Humanitaire (FMHI) Genève, dans ses multiples aspects, a pour principaux objectifs: a) Atteindre les objectifs de l'assistance humanitaire, fournir une assistance dans les situations d'urgences socio-environnementales, les catastrophes et les calamités publiques générales et/ou dans les situations de vulnérabilité et de risque social, de conflits et de guerres; b) Aider et atténuer la souffrance humaine dans des situations de vulnérabilité individuelle ou collective; en plus de contribuer à sa prévention, en créant des conditions dignes d'existence; ayant toujours le bien commun comme objectif prioritaire; c) Aider et soutenir les enfants du monde dans les situations de guerre, de conflits, de pauvreté, de maladie et de désintégration familiale; d) Aider et soutenir les réfugiés et les sans-abri dans différentes nations du monde; e) Promouvoir le respect et la protection de la vie humaine, des familles, de la maternité et de la vieillesse; f) Promouvoir le respect et la protection de la vie animale, végétale et minérale, en œuvrant pour la défense des ressources naturelles et la préservation de l'environnement; g) Promouvoir la citoyenneté et la gratitude pour toute opportunité de servir, gratuitement et volontairement les autres et la planète; h) Promouvoir la formation et la qualification des bénévoles missionnaires et du Réseau Missionnaire Planétaire, composé de personnes de différentes parties du monde; i) Veiller à l'intégrité et le développement de tous ses

membres et collaborateurs; j) Veiller à la garantie des droits et libertés prévus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. 2. Pour répondre à son objectif social, la Fraternité - Humanitaire (FMHI) Genève pourra mener des actions telles que: a) Faire des dons; b) Organiser diverses campagnes, réunions et événements; c) Développer des recherches, des programmes, des études et des projets, y compris ceux de nature scientifique; d) Collecter des dons, qu'il s'agisse d'argent en espèces, de biens mobiliers et/ou immobiliers, d'avantages patrimoniaux, ainsi que ceux prévus à l'art. 40 et 41 des présents Statuts, et/ou d'autres biens, à condition qu'ils proviennent de sources légales; e) Réaliser et promouvoir des soutiens, partenariats et échanges de toute nature, toujours dans le respect des dispositions statutaires; f) Promouvoir les échanges et les expériences d'assistance, ainsi que le renouvellement des formes d'interaction de groupe, visant le développement du service humanitaire; g) S'affilier à des organisations similaires; h) Signer divers contrats, conventions et accords, tant avec le pouvoir public qu'avec les institutions privées, en appliquant pleinement leurs résultats opérationnels dans le développement des objectifs institutionnels; i) Instituer et maintenir des coordinations, des équipes techniques multidisciplinaires, des groupes d'étude et/ou de travail, des commissions, des délégations, des centres, un réseau missionnaire planétaire et/ou des réseaux de service, des ateliers, des bureaux, etc. j) Maintenir, transférer et/ou fermer des succursales et/ou des représentations dans toute partie du territoire national et à l'étranger, conformément à la loi de chaque pays et aux dispositions statutaires.

Ressources: Produit résultant des activités de l'association (parrainages et cotisations), les libéralités privées (donateurs, sponsors, etc.) et publiques (subventions) de tout ordre, l'emprunt et toute autre ressource autorisée par la loi. Comité: Gullo Francesco, d'Italie, à Carmo da Cachoeira (MG), BRA, président, directeur général, avec signature individuelle, Coelho Torres Vieira Braga Maria Manuela, du Portugal, à Porto, PRT, directeur général, avec signature collective à deux ainsi que Gama Corbetta Rafael, du Brésil, à Boa Vista (RR), BRA, directeur, Garcia Da Eira Leda, du Canada, à Carmo da Cachoeira (MG), BRA, directrice et Otto Besembel Ana Teresa Aquarius, du Chili, à Carmo da Cachoeira (MG), BRA, directrice, tous trois avec signature collective à deux avec Gullo Francesco ou Coelho Torres Vieira Braga Maria Manuela.

Registre journalier no 19440 du 06.08.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève